

*Questions orales*

En mai, le solliciteur général et moi-même organiserons une réunion de constitutionnalistes et d'autres experts pour examiner d'autres stratégies que nous pourrions adopter sur le plan législatif pour protéger la société contre ceux qui ont de fortes chances de récidiver.

\* \* \*

**L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION**

**M. Gordon Kirkby (Prince-Albert—Churchill River, Lib.):** Monsieur le Président, la participation du Canada à l'économie basée sur la connaissance présente d'énormes possibilités économiques et éducatives pour l'ensemble des Canadiens. Il est très important que ces possibilités soient effectivement offertes à tous les Canadiens, non seulement ceux des villes, mais également ceux qui vivent en région rurale ou isolée.

Le secrétaire d'État peut-il dire à la Chambre quelles mesures le gouvernement entend prendre pour faire en sorte que les Canadiens des régions rurales et isolées puissent mettre à profit les possibilités qu'offre l'autoroute de l'information?

**L'hon. Jon Gerrard (secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement), Lib.):** Monsieur le Président, étant moi-même un député représentant une circonscription rurale, soit Portage—Interlake, je partage la préoccupation du député à l'égard des régions rurales et je le remercie de sa question.

Le gouvernement travaille d'arrache-pied dans le cadre de programmes, tels que le réseau SchoolNet, les centres d'accès aux collectivités et le projet d'information auprès des centres pour personnes âgées afin que l'autoroute de l'information s'étende à toutes les régions du Canada et que les Canadiens des campagnes puissent en profiter autant que les Canadiens des villes.

Le programme des centres d'accès aux collectivités est en marche. Le premier concours officiel est prévu pour le mois d'octobre. Tout est mis en oeuvre pour que ce programme soit couronné de succès et que les collectivités rurales puissent y participer. Les parlementaires seront amplement renseignés sur ce programme avant les vacances d'été pour qu'ils puissent aider leurs collectivités à soumettre des mémoires et à faire en sorte que les Canadiens d'un bout à l'autre du pays puissent participer pleinement à l'autoroute de l'information.

\* \* \*

[Français]

**LES TRANSPORTEURS AÉRIENS**

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Le ministre nous répète continuellement les progrès qu'il a réalisés dans l'industrie aérienne et la satisfaction des présidents des deux principaux transporteurs. Dans les faits, depuis l'annonce de sa politique d'attribution de routes internationales à la fin décembre et en raison de ses décisions systématiquement

favorables à Canadian dans l'attribution des routes internationales, les actions d'Air Canada battent de l'aile sur les marchés.

Ma question est la suivante: Comment le ministre peut-il affirmer qu'il a agi de façon juste et équitable, alors que Standard and Poor estime qu'Air Canada se trouve affaibli par les récentes décisions du ministre qui ouvrent la voie à Canadian au marché américain, notamment à Chicago et à New York et ce, sans aucune contrepartie pour Air Canada?

• (1155)

**L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, on comprendra qu'il est très délicat de discuter de la situation financière d'une compagnie quelconque dont les actions se transigent à la Bourse.

Mais je dois dire à mon honorable collègue que la raison pour laquelle je dis que nous avons agi de façon équitable dans toute cette affaire dans la mesure du possible, c'est qu'après des années de controverse et de difficulté dans l'industrie de l'aviation au Canada, les deux transporteurs, au niveau des conseils d'administration, nous disent et affirment publiquement que nous avons agi de façon efficace et juste.

Mon honorable collègue saura que c'est Air Canada qui a décidé, avant-hier, d'aller sur le marché procéder à une émission de 500 millions de dollars et que dans tout ce processus, Air Canada avisait les Canadiens qu'il devait acquérir de nouveaux appareils et embaucher au-delà de 600 personnes. Il me semble que si on veut être juste et équitable à la Chambre des communes, il faudrait réaliser qu'on a fait énormément de progrès, ce n'est pas la perfection, mais nous pensons que les deux transporteurs sont en voie de vivre des années de croissance beaucoup plus intéressante que ce qu'on a vu dans le passé.

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonnette, BQ):** Monsieur le Président, comment le ministre peut-il lier le dossier de Hong Kong, où Air Canada est prête à débiter ses opérations dès l'été et ainsi créer 500 emplois, à celui de l'Allemagne où Canadian ne dispose pas même des avions nécessaires pour exploiter cette liaison d'ici la fin de l'année?

[Traduction]

**L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, nos décisions concernant tous nos services aériens transfrontaliers et internationaux s'expliquent facilement.

Si je me fondais sur la thèse qu'avance le député, nous n'aurions pas attribué tous les droits que nous avons pu négocier avec les États-Unis. Mon collègue sait qu'Air Canada a placé des commandes auprès des principaux constructeurs aéronautiques canadiens et étrangers pour être en mesure de desservir les lignes que nous avons négociées avec les États-Unis et d'autres pays.

S'il s'agissait seulement d'attribuer des lignes ou de faire en sorte qu'Air Canada ou Canadian International puissent desservir des régions pour lesquelles ces transporteurs disposent des appareils nécessaires, il y a beaucoup de choses que nous avons déjà faites et que nous n'aurions pas pu réaliser.